



A9-00038
465840
Dissert CG

Code épreuve : 254

Nombre de pages : 8

Session : 2026

Épreuve de : Dissertation Culture Générale HEC/Emlyon

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

« A trop juger »

Après le renversement de la dictature Argentine de Videla en 1983, le gouvernement decida d'ouvrir les procès des militaires militaires sur les bases d'accusations de victimes civiles. Ce fut en réalité la véritable ouverture d'une boîte de Pandore. 2 ans plus tard, sous la pression de l'armée et l'avalanche de dénonciations, il fut obligé d'y mettre fin avec la loi du « point final ». Véritable tragédie pour les victimes condamnées à vivre avec leurs souvenirs, ce fut tout de même une nécessité face à l'impossibilité pratique de juger la totalité de la souche militaire. « A trop juger » ses militaires, l'Argentine a failli y perdre sa souche toute entière.

« A trop juger » résonne ici comme le début d'une maxime d'un adage populaire bienveillant mettant en garde contre les risques éventuels qu'il y a à trop juger. Mais lesquels seraient-ils ? L'excès ? L'obsession de juger ? L'excès et l'indigestion de jugements ? Ou bien même l'effacement social ? A trop juger, peut être trop souvent et de trop de choses (esthétiquement, moralement ou même juridiquement) c'est l'indolence qui juge et peut-être la souche toute entière qui semble en payer les frais.

Mais tout comme face aux jugements des

Anticonnaires molotars argentins. Juger, sans toutes ses formes, peut s'avérer nécessaire. Il s'agit de d'un impératif moral conditionné sure que mar de la renaissance de cette société. Peut-on réellement se risquer à trop juger, lorsque l'on risque aussi de ne pas juger assez ?

D'autant que « trop juger » pose d'autres problèmes. L'idée même de « trop » juger, de cet excès du jugement quantitatif ou qualitatif repose sur une limite précise identifiable et respectable par tous à tout instant. Comment peut-on dès lors identifier et assurer le respect de cette limite unique qui semblerait pourtant varier selon tout-un-chaque ? Quel indicateur aurions nous à suivre lorsque c'est précisément le fait de « trop » juger qui en indique la limite ? Le risque associé de basculer dans un ... relativisme moral en souhaitant éviter de « trop juger » semble tout aussi défectueux, comme le font sentir les tensions sociales qui ont pu être présentes en Argentine.

Les équilibres à respecter semblent alors multiples et fragiles. D'un côté trop juger tout comme de l'autre ne pas assez juger, semble mener vers la destruction de la société et de l'individu. Peut être l'objectif de cette morale est alors de mesurer son jugement, pour ne basculer ni dans l'excès, ni dans le manque ? Mais aussi et surtout de réussir à se juger pour éviter de trop juger. Il paraît formellement possible de proposer un fin à cet adage : « À trop juger, il en oubliera de se juger ».

Dans ce cas précis il faudrait se protéger du risque de trop juger, l'idée même de trop juger paraît irréalisable et tout aussi dangereuse. Peut être faut-il alors, en plus de mesurer ses jugements, ne pas oublier de se juger.

A priori trop juger paraît s'avérer dangereux et défectueux, il faut donc s'en protéger.

Il semble d'abord que trop juger amène au risque de se tromper. A trop juger, de tout et tout le temps, l'homme est amené à juger des choses qu'il ne connaît pas et qu'il ne maîtrise pas. Il reste figé dans ses préjugés et peut même être victime de l'opinion des autres en étant amené à suivre leurs jugements sans les remettre en question. C'est pourquoi Descartes insistait avec son Discours de la Méthode dans lequel il recommande de pratiquer l'"époché", c'est-à-dire la suspension de son jugement même face à l'évidence et surtout face à la certitude, even principal du jugement de l'homme. Sans cette pratique de l'"époché", l'homme est sujet à se tromper en prétendant pouvoir juger de tout. Illustrons ce point avec l'histoire du babilonien Zadig dans Zadig ou la Destinée de Voltaire. Au cours de son périple, Zadig va rencontrer un ermite qu'il va juger malicieusement pour ses actes à paraître mauvais : le vol, l'incendie et le meurtre. Cet ermite s'avérera en fait être l'ange Jesrad qui lui expliquera que chacun de ses actes, cruels en apparence, ont permis d'éviter de pires douleurs, en l'occurrence le meurtre du jeune homme épié qui il ne tue de toute. L'ange Jesrad dira à Zadig : « Les hommes jugent de tout [...], sans rien connaître ». A trop juger, les hommes se trompent. Voltaire lui-même dans son Poème sur le désastre de Lisbonne expliquera que l'on ne peut même dans le meilleur des mondes si ce dernier est responsable de tel désastre. Or, on sait aujourd'hui que c'est précisément la tectonique des plaques, responsable de ces tremblements, qui est nécessaire à la stabilité géothermique de notre planète. Sans celle-ci, le monde serait sûrement bien pire.

Le penchant presque naturel pour l'homme à trop juger peut donc non seulement s'avérer néfaste pour lui mais aussi pour les victimes de ses jugements. Dans l'Ennemi de l'homme Weil explique que « l'homme est avant tout de l'âme humaine ». Et qu'en ce sens tout jugement qui viendrait priver un

l'homme de cet "honneur" ... le "déracinerait" partiellement ou complètement de la société. Il ne ferait alors plus partie d'une tradition reconnue et valorisée et sombrerait dans l'isolement.

A trop juger, l'homme finit par entraîner un effritement social catastrophique puisque le déraciné va déraciner à son tour, causant ainsi une multiplication des mauvais jugements dans la société.

A la suite de quoi, cet excès de jugement rendrait la société malade, désolée par le jugement sans plus d'attention à ses conséquences. C'est par exemple la triste réalité que dépeint GOMI dans son livre sur l'acte le tribunal de l'Impersonnel.

Les couleurs grises et l'ambiance morose et malade de ce tribunal marquent ce qui il adient d'une société qui à force de trop juger, ne survit plus par le fait de juger. Avec des jugements qui n'ont plus de sens, d'intérêt ni d'objectifs. Ils ne sont que jugements pour maintenir le pouvoir en place et tenir à petit feu la société.

En 1930, l'URSS lance son premier jugement du "parti Industriel" pour expliquer l'échec productif soviétique autrement que par la volonté des objectifs inévitables, le régime décide de désigner 5 « traîtres » à la révolution bolchévique que le peuple réclame d'exécuter. Une société malade à force de trop juger, finit par désigner des sans-doutes innocents dans des simulacres judiciaires.

Trop juger se heurte donc bien à de nombreuses réserves. Dans Conditions de l'homme moderne, Arendt défend que le jugement judiciaire de certains "maux absolus" n'entraînerait qu'une banalisation de ce mal. Il ne faudrait donc pas trop juger mais bien s'arrêter à cette limite. Néanmoins est-il réellement possible de ne pas juger ce mal ? Et même comment identifier clairement cette limite ?

Il semble alors que l'idée même de "trop" juger recouvre plusieurs limites, elle aussi.

Un problème de réalisation de cette maxime se pose d'abord. Comment savoir si l'on juge trop ?

Copie anonyme - n°anonymat : 465840

Code épreuve : 254

Nombre de pages : 3

Session : 2026

Épreuve de : Dissertation Culture Générale HEC / Emlyon

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Il n'existe en effet aucune norme claire et identifiable permettant de saisir les limites de notre faculté de juger. Se mesure que la conscience chez tout homme à la reconnaître et la respecter en tout temps semble irréalisable. Sans le cas de la culture, Marc cite à Serge par son manuscrit blanc à "Les Bragues" est une "mode blanche" (dans Art de Rire). Sans savoir si ce qui il dit pourrait profondément blesser Serge, Marc a l'impression qu'il n'exprime que son avis le au Serge ressent que c'est la personne intellectuelle toute entière qui est jugée.

L'idée d'une "mode" universelle et naturelle commune à tout homme pourrait être la candidate idéale de cette limite pour ne pas "trop juger". Néanmoins ici aussi. Son application semble complexe, en particulier lorsque celle-ci peut être propre à chaque culture ou religion. Par exemple. Habert explique dans La Suprematie morale. Comment la politique et le religieux nous divisent ? (2026) que le cerveau humain s'est développé au fil des siècles pour reconnaître les groupes "amis" et "ennemis", chose indispensable à la survie de l'espèce aux temps préhistoriques et qui perdure aujourd'hui à travers les réseaux sociaux. Certains de gens qui pense comme lui, l'individu est sûr de détecter la vérité et n'hésite pas à dénigrer autrui de manière virulente. Chacun se faye dans son droit car cela renforce la cohésion du groupe, en entraînant une fragmentation morale assez forte qui rend presque impossible toute élaboration d'une limite commune du jugement.

Face à ce problème de relativisation se pose néanmoins un second point de relativisme notre besoin moral...

Alors que payer reste un devoir moral, comment peut-on imaginer s'arrêter de payer ? Dans "Devant la douleur des autres" Susan Sontag critique toute forme de boudisme moral résultant d'une sur-exposition à la violence imagée. Aucune hétérodoxie ne doit astreindre au devoir de payer cette souffrance, d'en payer la communication à travers son support et son objet au même de payer sa propre implication dans ce phénomène. Ce n'est pas à cause d'une telle guerre dans le monde qu'en attendant l'autre se permettrait d'ignorer et ne pas payer la souffrance de ses semblables. Payer reste un devoir moral qui s'offre et s'accomplit lorsqu'il s'est avéré et qui il coûte à son pays, sans qu'aucune limite ne puisse l'arrêter. C'est par exemple ce que l'on peut tirer de la pièce Ruy Blas de Molière, le héros espagnol "fait face aux dirigeants espagnols à la fin de la pièce en s'écriant « Bon appétit - Messieurs », véritable ironie critique qui révèle combien la gravité de la situation espagnole importe peu à ces « nobles » et « honnêtes » gens. Ruy Blas parle au nom du peuple, il accomplit son devoir de payer au delà des limites en sachant que tout ce qu'il doit lui coûtera, c'est précisément ce qui attribue la valeur de son paiement.

L'idée même de « trop payer » semble donc attaquée de toute part, dans son application comme dans sa pertinence. Peut-elle sembler-elle incomplète ? Au final trop payer le monde et l'autre ne devrait pas prendre le pas sur le fait de se payer.

Deux forces semblent s'opposer : trop payer ou ne pas assez payer. Il semble donc d'abord nécessaire de --

mesurer ses jugements. En recherchant cet équilibre à point fragile
qu'on a pu définir et qui semble le plus fort du temps irrécusable.
Néanmoins un autre équilibre s'offre à nous celui d'équilibrer les
jugements que l'on donne et ceux que l'on se donne indépendamment
de ceux que l'on reçoit. Le possible fin de cette marche
serait donc : « A trop juger, il arriva de se juger » semble à possible
à nous. En effet se juger doit permettre dans un premier temps
de mettre en perspectives les jugements que l'on porte sur le monde
et il permet aussi légitimer ces jugements, mêmes nombreux.
Une personne humble et humble peut se remettre en question
pour porter de nombreux jugements sur autrui sans qu'ils ne soient trop
nombreux si ils restent brève. Encore plus si les jugements
portés sur le monde servent à son type de mieux se juger.

Juger pour ne pas devenir trop juger, doit toujours s'accompagner
d'être jugé pour se juger. Dans ses Essais sur
« Des combats » Marksyne explore sous quelles conditions
il serait possible de juger de "soi-même" les tribus amérindiennes
des Tupinambas. Cela doit se faire sur des principes qu'il appelle à
notre propre société. Et cela doit aussi s'accompagner d'un jugement
mieux de ses tribus sur notre société. En faisant à l'encontre les
Tupinambas à Paris, ce n'est plus nous qui les jugons mais eux
qui nous jugent. Et leurs jugements se valent précis et précieux.
Marksyne en a retenu 2 : la puissance des inégalités qui marquent
la ville et le fait que le voir ne soit pas le plus vu ni le plus
sage. Les Tupinambas, trop souvent jugés à tort comme des
barbares ont eu le recul nécessaire pour juger correctement notre
société. L'holisme faisant lui de notre "sentiment national"
(la bête) nous empêche en réalité de nous juger
correctement. C'est le jugement d'autrui qui nous permet de
rectifier ce problème. Ainsi trop juger ne doit pas avoir pour but
la certitude que l'homme a à se juger (peut-être) avant de
juger.

Cette marche raisonnant alors en deux de
nous serait dans un premier temps nécessaire pour éviter de multiples
dérives du jugement, malgré le fait qu'elle demeure
presque impossible à mettre en pratique face au devoir que

l'homme peut avoir de payer. Son objectif est d'as peut-être
de rappeler à l'homme son risque d'erreur et l'impératif qu'il a
à se payer avant de juger. Seule condition de se limiter à payer
en restant lucide et à même de recevoir les paiements d'autrui
comme des larmes éclairant le jugement qu'il doit avoir
de lui-même. Mais ce faisant il s'expose aussi peut-être
indirectement au risque de trop se payer.